

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2020

Membres présents : 15

## Secrétaire :

Régine CHARRET et Christine MAGAUD

---

Approbation des comptes rendus de séance du 30 Octobre 2020 et du 9 Novembre 2020

## Personnel :

- Une commission de réforme se tiendra le 10 Décembre 2020 pour le dossier de mise en retraite pour invalidité de Marie-Pierre VRAY
- Remplacement d'Annie CHAPUIS pour départ en retraite : création d'un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe. Le CDG42 se réunira en début d'année pour la validation du poste
- Recrutement d'Elisa PETREQUIN par l'intermédiaire de l'association Promotion Emploi d'Estivareilles pour un complément à l'école de 11h30 à 13h30 et de 15h30 à 18h30
- Une délibération est prise pour adhérer au Pôle Santé au Travail du CDG42

## Ecole :

- Un purificateur d'air pour la cantine devrait être subventionné par la Région. La commune décide de le commander.
- Le conseil d'école a eu lieu le 9 Novembre 2020 dans la salle ERA. Comme prévu, les effectifs sont en baisse, 133 élèves cette rentrée scolaire.
- Le protocole sanitaire est scrupuleusement respecté malgré les difficultés.
- Le test d'évaluation des élèves du mois de septembre est d'une bonne performance. Ce qui permet de conclure que le confinement du printemps dernier n'a pas eu d'impact sur le niveau des élèves.
- Demande d'inscription d'un enfant de St Nizier de Fornas. Au vu de la situation de cet enfant et après accord du Maire de St Nizier de Fornas de participer aux frais de sa scolarisation sur Luriecq, le conseil donne son accord. Le conseil travaillera sur une délibération pour gérer les prochaines demandes d'inscription.

## Finances :

- Le bail de la paroisse est renouvelé pour trois ans aux mêmes conditions que le précédent.
- Une délibération est prise pour une admission en non-valeur d'un montant de 59,56 euros au budget périscolaire.

## Travaux en cours :

- Médiathèque : La commune demande des devis pour l'aménagement intérieur de la médiathèque. Le dossier de demande de subvention auprès du Département devra être déposé avant la fin de l'année.
- Terrain de football : Le choix de l'entreprise a été défini. Il s'agit de l'entreprise TISSOT (paysage et terrain de foot) basée à Sorbiers pour un montant HT de 193 476,28 euros.

-----  
**Prochain Conseil Municipal : Vendredi 18 Décembre 2020 à 20h30**